



CSE
MARIGNANE
AIRBUS



BRUXELLES BRUGES

City break

Du 13 au 16
septembre
2024
4 jours / 3 Nuits

JOUR 1 : MARSEILLE / BRUXELLES

Convocation des participants à l'aéroport de Marseille Provence. Assistance aux formalités d'enregistrement et départ à destination de Bruxelles sur vol direct de la compagnie Brussels Airlines.

Arrivée à Bruxelles, accueil par votre assistant(e) et votre chauffeur puis transfert à votre hôtel pour déposer les bagages. Les chambres seront disponibles dans l'après-midi.

Journée libre.

Nuit à l'hôtel **Bedford Hotel & Congress Centre 3*** (ou similaire)**.

Situé au cœur du centre historique de Bruxelles, le Bedford Hotel & Congress Centre est un hôtel de caractère, à seulement 450 mètres de la Grand-Place. Le Manneken-Pis et la station de métro Anneessens se trouvent à seulement 200 mètres.

JOUR 2 : BRUXELLES / BRUGES / BRUXELLES

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Excursion à Bruges avec autocar et guide franco –
-phone + déjeuner (hors boissons).

Bruges est une ville médiévale au charme romantique, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Retour sur Bruxelles. Nuit à votre hôtel.



JOUR 3 : BRUXELLES

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Journée libre et repas à la charge des participants. Nuit à votre hôtel.

JOUR 4 : BRUXELLES / MARSEILLE

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Journée libre.

En fin de journée, rendez-vous à l'hôtel avec votre assistant(e) et transferts vers l'aéroport de Bruxelles. Assistance aux formalités d'enregistrement et envol à destination de Marseille.

Tarif CSE*

/ adulte
A partir de

513€

en chambre double

Subvention 2024



LEADER FRANÇAIS

DE LA RÉSERVATION DES MUSÉES, MONUMENTS ET PARCS D'ATTRACTIONS

8% de réduction
avec le code
AIRBUSHELICOPTERS8

Toutes les offres sont sur le site airbushelicopters.ceetiz.com

Prix/Personne En chambre double	Prix CSE * Subvention Déduite	Subvention CSE Airbus H (plafonnée à 1400 € /an/ matricule)	Prix Sans Subvention CSE
Adulte/ Ado	513 € *	256,23 €	769,23 €

*Prix CSE pour les clients n'ayant pas atteint le plafond annuel de subvention.

Le prix comprend :

- Le transport Marseille / Bruxelles / Marseille sur vols directs Brussels Airlines.
- Les transferts aéroport / hôtel / aéroport avec assistance francophone.
- L'hébergement pour 3 nuits à l'hôtel Bedford Hôtel & Congress Centre 3*** (ou similaire).
- Les petits-déjeuners.
- La taxe de séjour.
- L'excursion à Bruges le jour 2 avec autocar et guide francophone + déjeuner (hors boissons).
- Les taxes aéroportuaires : 61.42 € à ce jour.
- L'assurance multirisques AXA CSE de 4,80% avec extension COVID

Le prix ne comprend pas :

- Les dépenses d'ordre personnel,
- Toutes prestations non mentionnées dans le programme.
- Les repas
- Les excursions non prévues au programme
- Les pourboires aux guides et chauffeurs, le port de bagages,
- Le supplément single : 199€ pris en charge par le CSE 1 fois/an pour les célibataires et/ou parent isolé
- L'assurance AXA 4,80% obligatoire pour les options réservées auprès du CSE ainsi que les autres typologies de chambre que celle prévue au contrat.

Formalités pour les ressortissants français (au 01-03-24)

-> **Passeport ou CNI en cours de validité (non prorogée)**

Fournir une copie au CSE à l'inscription ou dès la réception de la confirmation de séjour

Il appartient à chaque participant de vérifier la validité des documents exigés.

Les Noms et Prénoms transmis par les participants doivent impérativement être ceux portés sur le passeport/CNI.

Les voyageurs doivent être en possession des documents administratifs et sanitaires demandés au moment du départ par les autorités des pays visités et/ou en zone de transit. Le CSE décline toutes responsabilités en cas de non respect des formalités.

Les autres ressortissants, sous leur seule responsabilité, doivent se rapprocher de leur autorité consulaire.

Liens hypertexte de référence

Formalités : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>

Plan de vols (donnés à titre indicatif, sous réserve de modification par la compagnie aérienne)

Aller Marseille / Bruxelles 06h40 / 08h25

Retour Bruxelles / Marseille 21h10 / 22h55

Le CSE décline toutes responsabilités quant aux horaires confirmés par l'organisme.

Barème de frais (Frais d'annulation par personne, calculés sur le prix « Sans Subvention »)

- De l'inscription jusqu'au 26 avril 2024 : 100€
- Du 27 avril 2024 jusqu'à 45 jours avant le départ : 30% du montant total du voyage + coût de l'assurance.
- De 44 à 30 jours avant le départ : 60% du montant total du voyage+ coût de l'assurance.
- De 29 à 15 jours avant le départ : 80% du montant total du voyage+ coût de l'assurance.
- Moins de 15 jours avant le départ : 100% du montant total du voyage+ coût de l'assurance.
- **Les annulations se font obligatoirement par écrit au CSE**

Les motifs d'annulation doivent être reconnus par l'assurance pour être pris en charge.

(contrat téléchargeable sur le site du CSE)

Un groupe de communication pourra être créé à l'initiative de l'agence de voyage.